

# ZFE-M - ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

LUNDI 9 MAI 2022 À 18 H À LA SALLE FESTIVE





**Joachim Moyse**, maire et conseiller départemental  
et les **élus du conseil municipal**

vous convient à la **réunion publique** consacrée à la mise en place de la

## **ZFE-m – Zone à faibles émissions sur le territoire métropolitain lundi 9 mai 2022 à 18 h à la salle festive.**

*Si la disposition vise à réduire la pollution de l'air causée par la circulation routière, elle suscite également beaucoup de questions et d'inquiétudes pour les particuliers et les professionnels.*

*Qu'est-ce que cette ZFE implique ? Quels véhicules seront interdits de circuler ?  
Quelles aides à l'acquisition seront possibles ? Pourquoi la Ville n'a pas souhaité intégrer  
le périmètre concerné dans un premier temps ?*

*Autant de sujets sur lesquels vous pourrez venir échanger avec les élus lors de cette rencontre.*

**Salle festive**  
**Rue des Coquelicots**  
**Saint-Étienne-du-Rouvray**